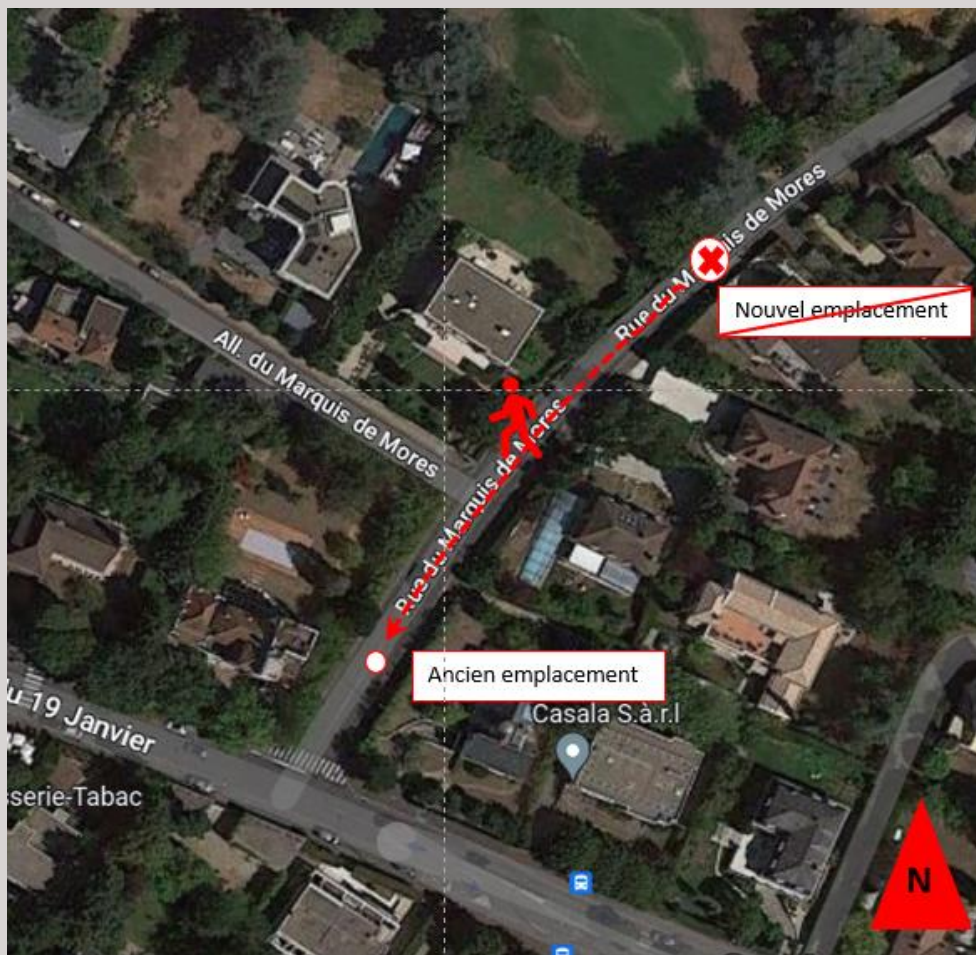


À compter du mardi 2 mai 2023

Nous vous informons que votre arrêt « **Garches Marquis de Mores** » (direction Rueil-Malmaison) retrouve son ancien emplacement 70 mètres plus haut comme indiqué sur le plan ci-dessous.



Merci de votre compréhension.